

## DOSSIER DE DEMANDE D'EMPLOI SAISONNIER

<b>NOM :</b> .....
<b>Prénom :</b> .....
<b>Adresse :</b> .....
<b>Date de naissance :</b> .....

### IMPORTANT

Pour être prise en compte pour l'année 2023, toute demande d'emploi saisonnier doit être faite au plus tard le **24 avril 2023**.

Le dossier dûment complété doit être adressé à :

**Monsieur le Maire**  
**Ville de Sochaux**  
Cité Administrative Maurice Thiévent  
BP 73089  
25603 SOCHAUX Cedex

#### Pièces à produire pour toute demande :

- CV et lettre de motivation (si ces pièces n'ont pas déjà été fournies lors de la demande)
- Copie de la Carte Nationale d'Identité ou du Passeport
- Copie de la Carte Vitale (carte d'assuré social)
- Justificatif de domicile
- Copie du livret de famille
- Attestation de scolarité
- Copie de la notification de bourse étudiante pour l'année scolaire 2022-2023
- Relevé d'Identité Bancaire

Les pièces doivent être adressées en un seul envoi postal ou déposées en Mairie de Sochaux.



**Aucune relance concernant les pièces manquantes ne sera effectuée.**

**Toute demande incomplète ne sera pas examinée.**

#### CADRE RESERVE A LA COLLECTIVITE

Date d'arrivée du dossier :	Transmis au service RH le :
Demande de précision effectuée le :	
Précisions demandées :	
Transmission pièces complémentaires le :	

## DISPONIBILITES

PERIODES	Juillet	Août
	03.07.2023 au 28.07.2023	01.08.2023 au 25.08.2023
DISPONIBILITE	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

## CONTRAINTES

Examens programmés :

Autres indisponibilités :

Aménagement de poste pour pathologie particulière :

### CADRE RESERVE A LA COLLECTIVITE

Période d'emploi retenue :

Grade de recrutement :

Service d'affectation :

Tuteur :